

Groupe de travail du Cnis sur la diversité des formes d'emploi à l'épreuve de la statistique

Compte rendu de la 6^{ème} réunion du 6 juillet 2015

Président : Bernard GAZIER, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Rapporteurs : Claude PICART, Insee
Claude MINNI, Dares

Rappel de l'ordre du jour

1. Calendrier des réunions de fin d'année
2. Présentations de 2 études sur le thème du longitudinal :
 - Elise Coudin – Insee : « For whom are permanent jobs off limits ? A Markov-chain-based analysis of individual labor market dynamics ».
 - Virginie Mora - Cereq: « Enquêtes génération : formes d'emploi atypiques et parcours précaires ».
3. Présentations de source « nouvelles »
 - L'EDP++ (échantillon démographique permanent) : Sébastien Durier - Insee
 - Le fichier national des allocataires de l'Unedic (FNA) pour analyser le parcours des allocataires de l'assurance chômage : Odile Muller - Unédic

Liste des participants

Anita Bonnet (Pôle emploi)
Elise Coudin (Insee)
Laurent Duclos (DGEFP)
Sébastien Durier (Insee)
Jérôme Lê (Insee)
Anne-Juliette Lecoort (CFDT)
Olivier Marchand (ex Insee)
Odile Muller (Unedic)
Laure Omalek (Insee)
Thomas Renaud (Cnis)
Maud Rivolier (DGT)
Nathalie Roy (UPA)
Emmanuelle Walraet (Acos)

1. Programmation des réunions de fin d'année

5 réunions sont prévues d'ici la fin de l'année :

- 14 septembre : sources statistiques, présentation des orientations du rapport
- 19 octobre : mesure des formes émergentes d'emploi, des stages
- 16 novembre : mesures complémentaires, rapport IGAS sur les CDD d'usage
- 30 novembre : présentation et discussion d'une 1^{ère} version du rapport
- 14 décembre : validation du rapport

2. Etudes « longitudinales »

La première étude (M. Befly, E. Coudin, R. Rathelot) vise à estimer quelle est la proportion et les caractéristiques des personnes employées dans une forme particulière d'emploi (cdd, intérim, stages), au chômage ou en inactivité qui transitent entre ces situations sans pouvoir accéder à un emploi stable (CDI, fonctionnaires et indépendants) (« movers confined »). Cette étude s'appuie sur l'enquête Emploi et les transitions observées sur les individus de 20-59 ans ayant terminé leurs études qui ont été interrogés pour la 1^{ère} fois entre le 1^{er} trimestre 2005 et le 3^{ème} trimestre 2008 et sont présents les 6 trimestres consécutifs d'interrogation (cylindrage), soit 74 000 individus. L'attrition n'est pas traitée, mais l'échantillon cylindré présente des caractéristiques proches de l'échantillon complet. La modélisation utilise des chaînes de Markov avec pour chaque type d'individus caractérisés par leur formation (diplôme croisé avec spécialité générale ou professionnelle). Les probabilités de transition sont homogènes dans le temps et ne dépendent pas d'explicatives. A l'équilibre, la probabilité d'être un « movers confined » décroît de 12 % pour les 20-29 ans à 4 % pour les 50-59 ans. Pour les hommes de 20-29 ans, cette probabilité atteint 28 % pour les non-diplômés, contre moins de 3 % pour les diplômés du supérieur.

Dans ce modèle, l'ancienneté dans un état n'a pas d'effet sur les probabilités de transition. Avec la crise, les résultats pourraient être différents sur une période plus récente. Les effets d'âge et de génération ne peuvent pas être démêlés. Il serait intéressant de faire un test de robustesse avec le panel DADS, mais cette dernière source ne permet pas de savoir si un absent du panel est chômeur ou inactif.

V. Mora présente 3 études qui s'intéressent aux trajectoires d'insertion dans l'emploi après la fin des études initiales (enquête génération 1998 : sortants de 1998 interrogés jusqu'à 7 ans après la fin des études). Elles se basent sur les situations principales au mois le mois (en cas de reprise d'études se cumulant avec un emploi, c'est l'emploi qui prime comme situation conformément aux critères du BIT). La 1^{ère} (avec H. Eckert) distingue 4 états possibles dans l'emploi croisant le fait d'être en emploi à durée déterminée ou indéterminée et la continuité de cet emploi (inférieure à 18 mois ou d'au moins 18 mois). En 2000 (respectivement 2005), 2 ans (respectivement 7 ans) après la fin des études, et dans une conjoncture très favorable, 81 % (respectivement 87 %) des jeunes sont en emploi : 34 % (respectivement 69 %) dans un emploi à durée indéterminée et environ 15 % (respectivement moins de 10 %) dans chacune des 3 autres situations. 4 grands régimes de participation au marché du travail peuvent être distingués : 2 qui allient une combinaison pérenne alliant continuité de l'emploi et statut à durée indéterminée (57 % des débutants), une 3^{ème} regroupant des parcours qui malgré des conditions a priori « précaires » présentent une bonne continuité de l'emploi (16 %), tandis que le 4^{ème} groupe correspond à des parcours très durablement à l'écart de la continuité de l'emploi, voire de l'emploi.

Une autre étude (avec N. Moncel) sur la même source distingue 5 catégories dans l'emploi : le temps partiel subi et pour le reste un croisement entre contrat à durée déterminée ou indéterminée et le salaire (inférieur au 1^{er} quartile ou supérieur). 7 ans après la fin des

études, parmi ceux qui sont en emploi 63 % ont un contrat à durée indéterminé en temps choisi avec un salaire « correct » (cette part croît régulièrement sur la période 1998-2005), 18 % dans la même situation avec un salaire « faible », tandis que chacune des autres situations représente de 5 à 10 % des jeunes en emploi. La 3^{ème} étude (avec V. di Paola) porte sur « l'ancrage professionnel » défini comme le fait de cumuler au moins 18 mois dans la même famille professionnelle sur une fenêtre de 24 mois. La proportion de jeunes ayant un premier « ancrage professionnel » est constamment supérieure à l'accès à un emploi à durée indéterminée et n'est pour les jeunes ayant terminé leurs études en 2004 que légèrement inférieur à celle de ceux ayant terminé leurs études en 1998 tout au long des 7 premières années suivant la fin des études (de 85 à 90 % à 7 ans). L'ajout d'un critère de revenu dans ces études serait intéressant.

3. Les sources « nouvelles »

L'EDP (échantillon démographique permanent) est un panel, initié en 1968, concernant tous les individus repérés dans les recensements puis les enquêtes de recensement (EAR) et nés les 4 premiers jours de chaque trimestre (janvier, avril, juillet, octobre), avec une extension progressive au 16 premiers jours depuis 2008. On dispose pour ces individus des données issues de différentes sources statistiques : recensement, état-civil, fichier électoral, panel tout salariés (DERA), données socio-fiscales à partir de 2011 : répertoire statistique des logements (RSL) et fichiers locaux sociaux fiscaux (FILOSI). Depuis le début des enquêtes annuelles de recensement (2004), il est enrichi chaque année et concerne au total 2,9 millions d'individus dont le suivi peut aller jusqu'à 45 années. Dans cette source, les données du panel salarié sont agrégées au niveau annuel (revenu, temps de travail) et seules les caractéristiques du poste principal sont connues (profession, type de contrat de travail, condition d'emploi, secteur d'activité). Les données socio-fiscales disponibles sont pour l'instant au niveau logement ; en 2017 des données de revenus individuels pourront être ajoutées. Au niveau des délais la base « étude » de l'année n est disponible à la fin de l'année n+1 ; elle comprend tous les individus EDP nés jusqu'à la fin de l'année n, le panel tout salariés (respectivement RSL, FILOSI) jusqu'à l'année n-2 (respectivement n, n-1). A terme pourrait être intégré, le panel non-salarié. Le passage du recensement exhaustif (dernière édition en 1999) aux enquêtes annuelles de recensement a rendu l'utilisation de l'EDP plus difficile techniquement. Il y a globalement moins d'études et, en particulier, il n'y a pas encore eu d'études réalisées sur la dimension emploi, introduite très récemment. .

Le fichier national des allocataires de l'Unedic (FNA) permet d'analyser les parcours professionnels des allocataires de l'assurance chômage. Ce fichier contient l'historique de l'ensemble des demandeurs d'emploi depuis 1991 avec notamment, outre leurs caractéristiques personnelles (sexe, âge diplôme,...), des données correspondant à leur indemnisation, leur parcours professionnel sur une période de 28 mois (36 mois pour les 50 ans ou plus) précédant la période d'indemnisation (dates de début et de fin de contrat, type contrat avec le fait pour un CDD d'être d'usage, motif de fin de contrat, employeur, salaire total sur les 12 derniers mois précédents la fin du dernier contrat). Durant la période d'indemnisation il y a par contre, en cas d'activité réduite, peu d'information sur l'emploi. Si l'on connaît le motif de sortie de la période d'allocation (reprise d'emploi, absence au contrôle, fin de droit,...), il n'y a pas d'information concernant l'emploi retrouvé, sauf si dans les 28 ou 36 mois suivant cet emploi il y a une nouvelle période d'indemnisation. Pour une analyse des trajectoires cette source n'apparaît donc pertinente que pour des personnes passant fréquemment par des périodes d'indemnisation, comme les intermittents du

spectacle ou les intérimaires récurrents. L'étude, non publiée encore, porte sur les allocataires indemnisés au moins un jour en 2011.

Les supports de présentation de ces 4 exposés figurent en annexe de ce compte rendu.